

COMMUNICATION ET INFORMATION - INFORMATION ET COMMUNICATION

Master Communication et industries créatives, à temps partiel

Le master Communication et industries créatives propose un programme qui articule les fondamentaux des métiers de la communication appliqués aux domaines des industries culturelles et créatives (secteurs du cinéma, de la musique, des musées, de la mode, ou encore de l'édition).

Cette formation permet d'appréhender les enjeux contemporains des industries culturelles et créatives : plateformisation et IA, responsabilité sociale des entreprises, mécénat, etc. La dimension internationale et interculturelle est aussi centrale, de même que l'attention aux grands enjeux telles que les transformations numériques et environnementales et les problématiques d'inclusion et de diversité.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La 2ème année du Master est ouverte aux professionnels et professionnelles qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle.

Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.

Pré-requis :

- Avoir 26 ans minimum
- Etre doté de 3 ans d'expérience professionnelle minimum
- être titulaire d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS)

La rencontre entre les deux publics, étudiants et professionnels, constitue une impulsion propice à une dynamique de groupe harmonieuse, synonyme d'échanges d'expériences et de talents complémentaires.

PROGRAMME

Semestre 3 :

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

Industries numériques

Comprendre la diversité dans le monde social

Communication post-internet

Enseignements de spécialité

Environnement économique et social des industries culturelles et créatives

Industries culturelles de la musique et du cinéma

Patrimoine et musées

Enseignements complémentaires

Communication publique et développement dans les institutions muséales

Plan de communication

Enseignements d'ouverture

Communication Studies

Media Training

Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Semestre 4 :

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

Recherche appliquée sur la communication avec un partenaire culturel – Grand cas

Cultures de marques et cultures du monde

Communication corporate, RSE et intérêt général

Enseignements de spécialité

Gestion de projet culturel et solidaire

Stratégies de marque et cultures

Planning stratégique et publicitaire

Culture numérique : du projet au dispositif de communication

Enseignements méthodologiques

Mémoire – Atelier de suivi Enseignements d'ouverture

Communication Studies

Informations clés

🕒 Durée :

350h

€ Tarif : (Éligible CPF)

8600 €

Responsable(s)



Pauline Escande-Gauquie

Contact

lettres-celsa-information-
fc@sorbonne-universite.fr

Communication financière internationale

Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Enseignements facultatifs

Insertion professionnelle : dispositif CELSA

Formation à la recherche documentaire

Conférences du Magistère

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations et les institutions culturelles et créatives, et le champ médiatique lié à la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et aux sciences humaines et sociales.
- Concevoir et piloter des projets culturels et des stratégies de communication dans différents domaines et structures à différentes échelles et temporalités, grâce à une maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maîtriser le rôle, les évolutions et les mutations des secteurs des industries culturelles et créatives liés notamment à la plateformes et à l'IA.
- Maîtriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux mutations écologiques et à la RSE (responsabilité sociale des entreprises) propres aux secteurs des industries culturelles et créatives.
- Anticiper et accompagner les besoins et les transformations d'une organisation culturelle dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication afin de capter les mécènes et les différents publics.
- Comprendre la problématique d'un projet culturel et en appréhender les dimensions économique, managériale, culturelle et symbolique pour concevoir des stratégies de communication.

LES + DE LA FORMATION

Diplôme d'État, inscrit au RNCP N°38208

Public mixte étudiants et professionnels

Encadrement de haut niveau par des intervenants professionnels et universitaires

Formation pouvant être prise en charge dans le cadre d'un CPF de transition pro

Formation reconnue par les professionnels

Pédagogie interactive et suivi personnalisé

Réseau Alumni

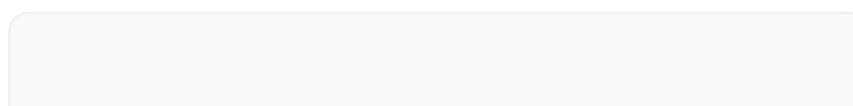
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes

Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'information et de la communication et par des intervenants en activité dans les domaines et types de structure (entreprises, agences, associations, administration, collectivités territoriales) auxquels prépare le parcours.

La nature des enseignements est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogie et d'apprentissage : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, audit de communication, etc.

La formation à la recherche par la recherche a également bonne place avec la réalisation d'un mémoire individuel.



POUR CANDIDATER

Pour être candidat en formation continue, il convient :

- d'avoir plus de 26 ans au 1er janvier de l'année de la formation,
- de justifier de 3 années minimum d'expérience professionnelle,
- d'être titulaire du diplôme national de niveau Bac+4 (les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre »).

Conditions particulières à la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

Les candidats de Formation Continue intéressés par ce cycle mais ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature).

Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

NB : Les candidats répondant aux pré-requis de la formation continue ayant moins de moins de 30 ans désirant suivre la formation en apprentissage ne peuvent s'inscrire via la formation continue.

Ils doivent suivre la même procédure d'admission que les autres candidats en apprentissage.

L'épreuve d'admission pour la formation continue :

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation.

Inscription en ligne : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>